

ANNEXE

CONSEQUENCES ECONOMIQUES DE LA LEGISLATION EUROPEENNE

Tableau 1 - Vue d'ensemble des coûts estimés (M€)

Propositions en négociation au Conseil (Tableau 3) et propositions dont le mandat est adopté par les instances préparatoires du Conseil de l'UE (Coreper) (Tableau 4). Les coûts d'ajustement sont définis comme les coûts totaux moins les coûts administratifs.

Coûts pour les entreprises				
	Administratifs		Ajustement (coût total - les coûts administratifs)	
	Récurrent	Ponctuel	Récurrent	Ponctuel
TOTAL	1 472,3-1 598,4	474,1-713,1	16 911,7-25 743,1	16 066,2-20 150,3
Entièrement estimé	1 403,6-1 421,9	371,3	7 979,3-8 449,7	11 214,8-11 710,6
Partiellement estimé	68,7-176,5	102,8-341,8	8 932,0-17 293,4	4 851,4-8 439,7

Coûts pour les administrations publiques				
	Administratifs		Ajustement (coût total - les coûts administratifs)	
	Récurrent	Ponctuel	Récurrent	Ponctuel
TOTAL	144,6	167,3-168,3	2 778,0-10 089,2	573,4-582,6
Entièrement estimé	117,3	85,4	2 006,1-9 224,9	193,7-202,9
Partiellement estimé	27,3	81,8-82,8	771,9-864,3	379,8

Tableau 2 - Part des propositions avec coûts estimés

	Administrations publiques	Entreprises
Impact entièrement estimé	14,7 %	12,8 %
Impact partiellement estimé	22,0 %	18,3 %
Aucun impact estimé	1,8 %	4,6 %
Aucune estimation d'impact	61,5 %	64,2 %

Source : Présidence du Conseil, sur la base des études d'impact disponibles de la Commission européenne.

Tableau 3 - Coûts et bénéfices des propositions en négociation au Conseil (M€)

Légende colonnes :

- ÉI = Étude d'impact (✓ complète, (✓) partielle, – absente)
- Les coûts d'ajustement sont définis comme les coûts totaux moins les coûts administratifs

Intitulé	N° interinst.	ÉI	Coûts administratifs entreprise récurrent	Coûts administratifs entreprise ponctuel	Coûts ajustement entreprise récurrent	Coûts ajustement entreprise ponctuel	Bénéfices (résumé)
TOTAL	–	–	192,6-249,9	131,6	5 162,1 – 6 464,8	796 – 1051,1	
Conseil Agriculture et pêche (AGRIFISH)							
Mise en œuvre du soutien à la CFP et Pacte européen des océans	2025/0235(COD)	–	–	–	–	–	
Conseil Compétitivité (COMPET)							
28e régime : EU Inc.	2026/0074(COD)	✓	–	–	>0	>0	Les bénéfices sont partiellement quantifiés. Ils portent sur une réduction des coûts de conformité (entre 328 et 440 millions d'euros sur 10 ans et entre 1 100 et 1 780 à 2 850 euros par transaction), ainsi que des améliorations plus larges du marché intérieur, avec plus de 300 000 entreprises susceptibles d'adopter le régime.
Acte accélérateur industriel	2026/0068(COD)	✓	0,2	0,1	5,022.0 - 6,322.0	>0	Les bénéfices sont partiellement quantifiés. Ils portent sur la réduction des émissions de CO2 (respectivement 4,28 Mt et 25,6 Mt en 2030), l'augmentation de la valeur ajoutée (jusqu'à 10,5 milliards d'euros), les économies de coûts (240 millions d'euros pour les entreprises et jusqu'à 1,3 milliard d'euros pour les autorités publiques) et la création d'emplois (jusqu'à 170 000 emplois), ainsi que des bénéfices industriels et commerciaux plus larges.

Indications géographiques	2026/0044(COD)	–	–	–	–	–	
Retards de paiement dans les transactions commerciales	2023/0323(COD)	(✓)	2,2	–	0,0	243,0	Économies de coûts de 12,7 milliards d'euros. Autres bénéfiques : renforcement des mesures dissuasives contre les retards de paiement grâce aux intérêts automatiques et aux indemnités, amélioration de la prévisibilité des flux de trésorerie, et accès facilité des PME à la gestion du crédit et à la formation en matière de culture financière.
Conseil des Affaires économiques et financières (ECOFIN)							
Suspension des droits de douane communs	2026/0062(NLE)	–	–	–	–	–	
Accises sur le tabac	2025/0581(CNS)	–	–	–	–	–	
Extension du MACF aux produits en aval	2025/0419(COD)	✓	8,0-43,0	–	–	–	Les bénéfiques sont partiellement quantifiés. Ils portent sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre (diminution de 0,83 Mt CO ₂ e d'ici 2035), la réduction des fuites de carbone dans les secteurs soumis au MACF et les industries en aval, ainsi que l'augmentation des recettes générées (environ 0,58 milliard d'euros par an), et l'amélioration de l'intégrité environnementale et de la protection contre les contournements.
Fonds temporaire de décarbonation	2025/0418(COD)	–	–	–	–	–	
Paquet Intégration et supervision des marchés	2025/0383(COD) et al.	(✓)	–	–	0,2-3	0-2,0	Les bénéfiques sont partiellement quantifiés. Ils portent sur une réduction des coûts de conformité (entre 47 et 120 millions d'euros par an), des gains d'efficacité pour les investisseurs (entre 11,25 et 30 millions d'euros) et une augmentation du PIB de l'UE (entre 1 360 et 3 620 milliards d'euros sur 30 ans).
Paquet retraites	2025/0363(COD) et al.	–	–	–	–	–	

Révision SFDR	2025/0361(COD)	✓	90	74	–	–	Réductions coûts administratifs ~60 M€ petites entreprises et 30 M€ grandes entreprises/an.
Révision de la directive sur la taxation du tabac	2025/580(CNS)	✓	1,3	0,8	6,4	9,1	Économies de coûts récurrentes de 85 milliards d'euros pour les autorités publiques. Recettes de droits d'accise de 14 milliards d'euros. Les économies proviennent : (1) des dépenses liées aux maladies causées par le tabagisme ; (2) de la valeur de la production perdue en raison de la réduction du temps de travail ; (3) de la mortalité prématurée due aux maladies liées au tabac ; (4) des pertes de productivité.
BEFIT	2023/0321(CNS) et al.	(✓)	5,0-9,0	–	0,0	15,0 - 29,0	Économies de coûts récurrentes de 53 à 102 millions d'euros pour les entreprises. Bénéfices : à long terme, grâce à la compensation transfrontalière des pertes, le PIB de l'UE pourrait être supérieur de +0,1 % par rapport au statu quo pour les entreprises multinationales dont le chiffre d'affaires dépasse 750 millions d'euros ; grâce à l'harmonisation des règles européennes en matière d'amortissement fiscal, le PIB pourrait être supérieur d'environ +0,04 % pour l'ensemble des entreprises multinationales.
Système de siège social pour les PME (HOT)	2023/0320(CNS)	✓	60,0-78,0	–	0,0	332,0 - 428,0	Économies de coûts récurrentes de 1,3 à 3,4 milliards d'euros pour les entreprises. Bénéfices : le PIB de l'UE devrait augmenter de 19 à 61 milliards d'euros annuellement grâce aux gains de productivité.
Fiscalité des entreprises (DEBRA)	2022/0154(CNS)	(✓)	–	–	>0	>0	Les bénéfices ne sont pas quantifiés. Bénéfices qualitatifs : traitement fiscal plus équitable des fonds propres et de la dette, plus grande harmonisation des marchés, réduction des charges de conformité, renforcement de la stabilité financière et amélioration de la compétitivité.
Abus de sociétés écrans fiscales	2021/0434(CNS)	(✓)	–	–	>0	0,0	Les bénéfices ne sont pas quantifiés. Bénéfices qualitatifs : réduction des coûts d'ajustement et des coûts

							administratifs pour les administrations nationales et régionales.
Taxation des produits énergétiques et de l'électricité	2021/0213(CNS)	(✓)	–	–	–	–	Les économies de coûts ne sont pas quantifiées. Bénéfices directs : réduction des émissions, augmentation des recettes fiscales de l'UE de 22 % d'ici 2035, plus grande équité et harmonisation entre les États membres, et renforcement de la cohérence avec les politiques climatiques et énergétiques plus larges de l'UE.
Conseil Emploi, politique sociale, santé et consommateurs (EPSCO)							
Égalité de traitement entre personnes	2008/0140(CNS)	(✓)	–	–	–	–	Les bénéfices ne sont pas quantifiés. Ils portent sur la réduction des discriminations.
Conseil Environnement (ENV)							
(Aucune proposition avec coûts estimés dans cette formation)	–	–	–	–	–	–	
Conseil Affaires générales (GAC)							
Omnibus IX - Automobile	2025/0424(COD) et al.	–	–	–	–	–	
Omnibus VIII - Environnemental	2025/0391(COD) et al.	–	–	–	–	–	
Omnibus VII - Numérique	2025/0360(COD)	–	–	–	–	–	
Fonds NRP	2025/0240(COD)	(✓)	–	–	–	–	Bénéfices non quantifiés
Marché intérieur - Transparence des représentants d'intérêts	2023/0463(COD)	✓	0,6-0,9	–	–	71,3 - 214,1	Bénéfices qualitatifs : réduction des coûts d'ajustement et des coûts administratifs liés à l'accès aux fonds européens. Gains d'efficacité dans l'utilisation des ressources budgétaires de l'UE. Les bénéfices ne sont pas quantifiés. Bénéfices qualitatifs pour les autorités publiques : meilleure connaissance et compréhension du marché des activités de représentation d'intérêts menées pour le compte de pays tiers, grâce à une transparence accrue. Bénéfices

							qualitatifs pour les entreprises : égalité des conditions de concurrence et sécurité juridique renforcée pour les activités de représentation d'intérêts menées pour le compte de pays tiers.
Conseil Transport, Télécommunications et Énergie (TTE)							
Portefeuille numérique européen pour les entreprises (<i>European Business wallet</i>)	2025/0358(COD)	-	-	-	-	-	

Tableau 4 - Coûts des propositions dont le mandat est adopté par les instances préparatoires du Conseil de l'UE (Coreper) (M€)

Légende colonnes :

- ÉI = Étude d'impact (✓ complète, (✓) partielle, – absente)
- Les coûts d'ajustement sont définis comme les coûts totaux moins les coûts administratifs

Intitulé	N° interinst.	ÉI	Coûts administratifs entreprise récurrent	Coûts administratifs entreprise ponctuel	Coûts ajustement entreprise récurrent	Coûts ajustement entreprise ponctuel	Bénéfices (résumé)
TOTAL	–	–	1 279,8-1 348,6	342,5-581,5	11 749,6-19 278,3	15 270,2-19 099,2	
Conseil Compétitivité (COMPET)							
Programme marché unique et douanes	2025/0590(COD)	(✓)	–	–	–	–	Les bénéfices ne sont pas quantifiés. Les bénéfices portent sur des économies de coûts administratifs, une réduction des coûts de conformité, une meilleure efficacité dans l'allocation des ressources et une simplification des procédures grâce à des règles communes et à des achats groupés.
Règlement modifiant l'Acte sur les matières premières critiques	2025/0385(COD)	–	–	–	–	–	
Ajustement des droits de douane sur imports USA	2025/0261(COD)	–	–	–	–	–	
Non-application des droits de douane sur certains imports	2025/0260(COD)	–	–	–	–	–	
Déclaration électronique de détachement de travailleurs	2024/0301(COD)	–	–	–	–	–	
Conseil des Affaires économiques et financières (ECOFIN)							
Cadre européen de titrisation	2025/0825(COD) et al.	(✓)	7	33	–	–	Économies de coûts récurrentes de 310 millions d'euros pour les entreprises. Bénéfices : amélioration de la sensibilité au risque et suppression des obstacles prudentiels aux investissements dans les tranches les plus sûres des titrisations

							non-STS par les assureurs, se traduisant par un allègement des exigences en capital d'environ 5,9 milliards d'euros.
Paquet gouvernance économique	2025/0312(COD) et al.	–	–	–	–	–	
Paquet monnaie unique (euro numérique)	2023/0212(COD) et al.	(✓)	0	0	>0	3,125.0 - 6,650.0	Les bénéfices ne sont pas quantifiés. Bénéfices qualitatifs : renforcement de la stabilité financière et de la confiance dans le système monétaire, élargissement du choix et de la concurrence en matière de paiement, amélioration de la protection de la vie privée et de l'inclusion financière, plus grande intégration des marchés et empreinte écologique potentiellement plus faible par rapport aux espèces.
Services de paiement et de monnaie électronique	2023/0209(COD) et al.	(✓)	0,0	0,0	123,0	252,0-288,0	Économies non quantifiées pour les établissements de paiement et les établissements de monnaie électronique. Bénéfices : réduction de la fraude par ingénierie sociale (323 millions d'euros annuellement) et renforcement des droits et de l'information des consommateurs, se traduisant par un niveau plus élevé de remboursement par les prestataires de services de paiement gestionnaires de compte (ASPSP) pour les transactions autorisées frauduleuses (jusqu'à 1 milliard d'euros à l'échelle de l'UE).
FIDA (accès aux données financières)	2023/0205(COD)	✓	0,0	18,5	147,2-465,2	2 203,5-2 403,5	Les économies de coûts ne sont pas quantifiées. Bénéfices : impact direct sur l'économie des données financières de l'UE estimé entre 663 millions et 2 milliards d'euros annuellement. Augmentation annuelle du PIB de l'UE comprise entre 4,6 et 12,4 milliards d'euros.
Stratégie d'investissement de détail	2023/0166(COD) et al.	(✓)	21.3 -90.1	13.0 -252.0	–	58.0 -69.0	Les économies de coûts et les bénéfices ne sont pas quantifiés. Bénéfices qualitatifs : amélioration de la qualité des conseils financiers, plus grande transparence sur les coûts, les performances et le profil ESG des produits d'investissement, meilleure compréhension des produits d'investissement, réduction du risque d'informations trompeuses, suppression des produits à faible rapport qualité-prix en raison de coûts excessifs, accès élargi aux instruments financiers, renforcement des pouvoirs des autorités nationales compétentes, surveillance transfrontalière plus efficace et amélioration de la coopération.
Réforme douanière et TVA à l'importation	2023/0156(COD) et al.	(✓)	>0	>0	>0	>0	Économies de coûts pour les autorités publiques : 22,1 millions d'euros. Bénéfices quantitatifs : 13 milliards d'euros liés à la suppression du seuil de 150 euros. Bénéfices qualitatifs : meilleure lutte contre les pertes de recettes fiscales, améliorations en matière de sécurité, de capacité stratégique, de marché unique et de durabilité.

Soutien aux travailleurs confrontés aux restructurations	2025/0073(COD)	–	–	–	–	–	
Conditions de travail des stagiaires	2024/0068(COD)	(✓)	0,0	0,0	3,653.3-10,712.0	46.0	Aucune économie de coûts. Bénéfices : impact positif sur les recettes fiscales et le niveau des cotisations sociales, estimé entre 2,8 et 8,4 milliards d'euros. Bénéfices qualitatifs : concurrence plus équitable sur le marché, meilleure adéquation sur le marché du travail et taux de rétention plus élevé.
Systèmes de sécurité sociale	2016/0397(COD)	(✓)	–	–	0,0	0,00	Les économies de coûts et les bénéfices ne sont pas quantifiés. Bénéfices qualitatifs : clarification des règles et de la coordination, réduction des litiges, simplification des procédures et diminution des coûts administratifs et juridiques à long terme.
Conseil Environnement (ENVI)							
Directive sur les allégations environnementales (Green Claims)	2023/0085(COD)	(✓)	0,0	0,0	318.0-370.0	3,243.0-3,300.	Aucune estimation d'économies de coûts. Bénéfices : 80 à 103 millions d'euros exprimés en valeur actualisée sur la période 2024-2040, liés à la réduction des émissions de CO2.
Conseil Affaires étrangères (FAC)							
Effets de la surcapacité mondiale sur le marché UE de l'acier	2025/0726(COD)	–	–	–	–	–	
Filtrage des investissements étrangers	2024/0017(COD)	–	–	–	–	–	
Conseil Affaires générales (GAC)							
Omnibus VII - Numérique	2025/0359(COD)	–	–	–	–	–	
Omnibus VI - Produits chimiques	2025/0531(COD)	–	–	–	–	–	
Omnibus V - Défense et al.	2025/0172(COD)	–	–	–	–	–	
Omnibus IV - Stop-the-clock Batteries	2025/0129(COD)	–	–	–	–	–	
Omnibus IV - Numérisation	2025/0133(COD)	–	–	–	–	–	
Omnibus IV - PME et al.	2025/0130(COD)	–	–	–	–	–	